

Lettre ouverte DAP

16 septembre 2024

La vie à défendre

Syndicat
CFTC
du
Ministère
de la
Justice

Libre
indépendant
et
constructif

<http://www.cftc-slj.fr>

secretariat@cftc-slj.fr

06.61.18.34.80
06.99.34.31.77



Objet : Demande d'éclaircissements et de mesures suite à l'évasion du détenu Amra

Monsieur le Directeur,

Le Syndicat CFTC-SLJ (Syndicat Libre de la Justice) tient à vous interroger, au nom de l'ensemble des agents pénitentiaires que nous représentons, à la suite de la publication du rapport concernant l'évasion du détenu Amra. Cet événement, qui a ébranlé notre institution et inquiété nos collègues sur le terrain, révèle des dysfonctionnements graves que nous ne pouvons ignorer.

Nous tenons tout d'abord à exprimer notre vive inquiétude concernant les conditions de travail des agents pénitentiaires qui sont au cœur de cette affaire. Ils se retrouvent quotidiennement confrontés à des situations de plus en plus complexes et dangereuses, sans bénéficier des moyens humains et matériels nécessaires pour assurer une sécurité optimale.

Le rapport met en lumière plusieurs points que nous jugeons critiques :

1. Insuffisance des moyens humains

Nos établissements pénitentiaires souffrent depuis longtemps d'un sous-effectif chronique. Cette carence affecte directement la capacité des agents à remplir leurs missions dans des conditions sereines et sécurisées. L'évasion du détenu Amra en est malheureusement une conséquence directe, car des effectifs réduits signifient un contrôle moindre, notamment pour les détenus les plus à risque, comme par exemple la mission d'observation de ces derniers.

2. Déficience des équipements de sécurité

Nous constatons également que, malgré les alertes répétées du personnel, les équipements de surveillance, qu'ils soient technologiques ou structurels, ne sont pas toujours à la hauteur des enjeux sécuritaires. Les failles relevées dans le rapport soulignent un besoin urgent de modernisation des infrastructures, ainsi qu'une meilleure formation des agents à l'utilisation des dispositifs technologiques.

3. Formation insuffisante pour la gestion des détenus à haute dangerosité

La gestion des détenus comme Amra, considérés comme particulièrement dangereux, nécessite une préparation spécifique des agents. Or, cette préparation est trop souvent lacunaire, laissant nos collègues désarmés face à des individus dont le profil exige des méthodes de gestion et de surveillance adaptées.

En tant que syndicat représentant les personnels de la justice, nous vous demandons de prendre des mesures concrètes et rapides pour remédier à ces carences. Il est impératif que l'administration prenne ses responsabilités et offre aux agents les conditions de travail et de sécurité qu'ils méritent.

La vie à défendre

**Syndicat
CFTC
du
Ministère
de la
Justice**

**Libre
indépendant
et
constructif**

<http://www.cftc-slj.fr>

secretariat@cftc-slj.fr

06.61.18.34.80
06.99.34.31.77



Les extractions

Concernant les extractions, quelles qu'elles soient, sont toujours désorganisées quand elle se font dans l'urgence (comme une extraction médicale en service de nuit de détenus sensibles par exemple) et non uniformisées sur le territoire.

Les derniers rapports et groupe de travail depuis 2023 sur les extractions judiciaires font état d'un apport en effectif, d'une généralisation de la formation ESP, du déploiement de la visioconférence et d'un organigramme bien déterminé avec des personnels identifiés dans les différentes juridictions.

La circulaire de juin 2024 du garde des Sceaux ministre de la justice instaure la reprise définitive des extractions judiciaires par l'administration pénitentiaire.

Nous sommes alors très inquiet, sachant le retard pris par notre administration dans la gestion des extractions tant en moyen humain que matériel.

Comme vous le savez nous sommes soucieux du respect du dialogue social pour faire évoluer nos conditions de travail, mais aujourd'hui il est plus que temps de passer aux actes.

Nous considérons que l'administration pénitentiaire a assez d'éléments pour faire évoluer de manière significative les extractions judiciaires et d'une manière générale tous types d'extractions.

Nous formulons donc les demandes suivantes :

- Un organigramme clairement défini identifiant les équipes de sécurité pénitentiaire ainsi que leur champs géographique d'intervention.
- Une circulaire d'harmonisation des extractions médicales non prévisibles surtout en service de nuit pour les différents types d'escorte.
- Renforcement immédiat des effectifs dans les établissements pénitentiaires, particulièrement dans ceux où sont détenus des profils à haute dangerosité.
- Modernisation des équipements de sécurité, en tenant compte des recommandations du rapport et des retours des agents sur le terrain.
- Mise en place de formations spécialisées pour tous les agents pénitentiaires, afin qu'ils soient mieux parés pour faire face aux risques spécifiques que représentent certains détenus.
- Amélioration des conditions de travail des personnels pénitentiaires, afin de garantir un environnement sûr, tant pour les agents que pour les détenus.

Nos collègues sont épuisés, démoralisés et craignent que la dramatique évasion du détenu Amra par une attaque d'un commando ne se reproduise.

Nous vous demandons, Monsieur le Directeur, de prendre des décisions fermes et immédiates pour répondre à ces préoccupations légitimes. Le personnel pénitentiaire de tout corps et grades, ne doit plus se sentir abandonné face à ses difficultés. Nous attendons de votre part des engagements concrets, et non des promesses sans lendemain.

Dans l'attente de vos réponses, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre profond respect.

Po/ le bureau national,
Blaise Gangbazo
Président CFTC-SLJ

secretariat@cftc_slj.fr